Neuchâtel - Fondée en 1738 - 201me année — Un numéro 10 centimes — N° 235 (4 pages) — Lundi 9 octobre 1939

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

et du Vignoble neuchâtelois

ORGANE DE PUBLICITÉ ET JOURNAL QUOTIDIEN POUR LE CANTON DE NEUCHATEL
ET LES CONTRÉES AVOISINANTES — PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE

Les nouveaux dirigeants...



Voici un portrait du général Sikorski qui va prendre le commandement de l'armée polonaise formée en France

La guerre et la situation

Après le discours

Le discours du chancelier Hitler n'a pas provoqué autant de répercussions en Europe qu'on pouvait le supposer. C'est que les positions étaient trop définies par avance pour que les paroles du « führer » pussent y changer quelque chose. Au reste, on s'accorde un peu partout à dire que ces paroles sont demeurées singulièrement dans le vague. A part la presse italienne qui y voit matière à propositions concrètes en faveur de la paix, les journaux de bon nombre de pays relèvent que les offres d'Hitler ont été au-dessous de ce qu'on attendait généralement. En résumé, le chef du gouvernement de Berlin demande que ses adversaires acceptent le fait accompli et qu'ils concluent purement et simplement la paix. Une éventuelle conférence générale pourra régler, par la suite, les questions litigieuses.

C'est fort peu, on le voit, mais cela n'empêche pas les agences officieuses allemandes d'écrire que la parole est désormais aux nations occidentales. Que peuvent dès lors dire celles-ci ? Elles ont promis d'examiner attentivement le contenu du discours, mais c'est le maximum de ce qu'elles peuvent faire. Par ailleurs, elles font remarquer, avec ironie et véhémence ou parfaite objectivité et calme selon les cas, que Hitler n'ayant accédé en rien aux motifs qui ont contraint la France et l'Angleterre de faire la guerre, les deux puissances n'ont en rien non plus à modifier leur attitude.

La guerre continue donc. Mais il est probable qu'avant de la voir se dessiner sous un jour cru et avec tous ses contours, il faudra attendre quelque peu encore et l'offensive diplomatique remplacera pour un certain temps aussi l'offensive des armées. Cette semaine, M. Chamberlain parlera aux Communes et si ce qu'il dira ne va pas constituer une réponse formelle aux « propositions » du chancelier Hitler (les pourparlers officiels ne peuvent plus avoir lieu et il faudrait un médiateur pour qu'ils renaissent), cela donnera néanmoins une indication précieuse quant aux positions définitives qu'adopteront la Grande-Bretagne et la France. De toutes manières, d'ici là et plus outre encore, il est à présumer qu'au point de vue militaire aucun fait décisif ne se déroulera.

Cependant il convient de porter attention à quelques autres signes de l'horizon européen. A la Russie d'abord qui hâte de plus en plus ses préparatifs sur la Baltique en cherchant à faire pression désormais sur la Finlande comme elle l'a fait jusqu'à présent sur les petits Etats baltes; à l'intéressant regroupement qui s'opère dans le bassin du Danube, rapprochant la Roumanie, la Hongrie et la Yougoslavie sous l'œil bienveillant de l'Italie; à la vigilance extrême avec laquelle les neutres préparent leur légitime défense et à la farouche volonté avec laquelle ils affirment vouloir demeurer hors du conflit...

Voilà tout autant d'éléments qui joueront un rôle de premier plan demain autour des grands belligérants et avec lesquels ceux-ci, d'une manière ou d'une autre, seront obligés de compter. En attendant de pouvoir préciser, inutile de faire de vains pronostics. Nous sommes dans le trou noir.

R. Br.

Lire aujourd'hui :

EN DERNIÈRE PAGE :

Vers la construction d'abris de la D.A.P. à Neuchâtel.

L'épuration nécessaire

Vingt-six députés communistes sont actuellement arrêtés en France

PARIS, 8 (Havas). — Treize députés communistes furent arrêtés la nuit dernière. Parmi eux se trouvent les députés déjà entendus comme témoins par le juge d'instruction ou d'autres qui n'avaient pas répondu à la citation de témoins qui leur avait été envoyée.

Le nombre des députés communistes arrêtés tant en province que dans la région parisienne est maintenant de 26.

Ceux qui sont arrêtés

PARIS, 8 (Havas). — Les 13 des 26 députés communistes arrêtés furent interrogés dimanche par le capitaine Moissac qui les inculpa d'infraction au décret du 26 septembre 1939 qui réprime la propagande de la troisième internationale et qui dissout le parti communiste. (Il s'agit des députés Gresa, Cornavin, Costes, Croizat, Martel, Lozeray, Berlioz, Pillot, Petit, Capron et Touchard, députés de la Seine, Bartoli et Gaou, députés du Var.) Ils furent écroués à la prison de la Santé. On s'attend à de nouvelles arrestations.

Le tribunal militaire de Paris entend des députés communistes

PARIS, 8 (Havas). — Le capitaine de Moissac, juge d'instruction près le troisième tribunal militaire de Paris, a continué samedi matin de recevoir les députés communistes entendus comme témoins.

M. Bénès constituerait un nouveau gouvernement tchécoslovaque à Londres

LONDRES, 8. — Le correspondant diplomatique du « Daily Mail » annonce que M. Bénès est en voie de constituer un nouveau gouvernement tchécoslovaque avec siège à Londres.

M. Bénès sera en même temps président de la république et président du conseil. M. Osoutsky, ministre de Tchécoslovaquie à Paris, sera ministre des affaires étrangères.

Une déclaration de M. Bénès

PARIS, 8 (Havas). — M. Bénès a fait la déclaration suivante:

« Je suis venu en France il y a vingt-cinq ans et j'y reviens alors que la France est de nouveau forcée de combattre pour défendre les grands principes du droit international, sa liberté et celle des autres nations européennes. Je viens témoigner que la nation tchécoslovaque se joint à la lutte et exprimer notre gratitude profonde au président Daladier et au gouvernement français pour l'accord autorisant la reconstitution de l'armée tchécoslovaque en France.

» Avec émotion, j'ai appris la signature de cet accord le 2 octobre, signé par le président Daladier et par M. Osusky, ministre de Tchécoslovaquie à Paris au nom du gouvernement provisoire de Tchécoslovaquie. »

Les attentats contre les neutres

Un vapeur néerlandais coulé dans la Manche

LONDRES, 9 (Havas). — Le vapeur hollandais « Binnendijk » jaugeant 6800 tonnes, se rendant de New-York à Amsterdam, fut coulé de bonne heure hier matin dans la Manche.

Quarante survivants furent ramenés à terre dans un canot de sauvetage. Le « Binnendijk » appartient à la Hollande America Line et est enregistré à Rotterdam.

Déclaration du capitaine

LONDRES, 8 (Reuter). — Le capitaine Moore, résidant à Rotterdam, patron du « Binnendijk », coulé dimanche dans la Manche, a déclaré qu'il se trouvait sur le pont au moment où une explosion formidable s'est produite. Les moteurs et la radio ont cessé de fonctionner.

« Le navire, a-t-il dit, a commencé à couler très lentement. Nous avons envoyé des signaux à fusée auxquels on a répondu. Plus tard, un vaisseau d'inspection a accosté notre navire et nous a pris à bord, 41 officiers et hommes. Nous ne transportions aucun passager et notre voyage de New-York s'est effectué sans incident. Nous n'avions rien vu en approchant de la côte anglaise. »

Les opérations dans le secteur occidental

Le week-end a été marqué par une reprise d'activité sur l'ensemble du front entre le Rhin et la Moselle

PARIS, 8 (Havas). — Situation militaire: Reprise générale de l'activité militaire sur l'ensemble du front du Rhin à la Moselle au cours de la journée. Aux opérations des patrouilles et petits coups de main esquissées depuis hier par les défenseurs de la ligne Siegfried, malgré le mauvais temps persistant, vinrent s'ajouter samedi des tirs d'artillerie exécutés de part et d'autre en de nombreux points du front.

Dans le secteur de la Moselle l'initiative du tir fut reprise, hier, par l'artillerie allemande qui déclencha un tir à pièces lourdes sur un petit village. L'artillerie française vint immédiatement à la riposte.

Pas de menace immédiate allemande

PARIS, 8 (Havas). — Malgré l'activité allemande qui se manifeste de façon accrue sur de nombreux points du front du Rhin à la Moselle, il ne semble pas y avoir de menace d'attaque ou de menace immédiate.

Le commandement allemand envoie patrouilles sur patrouilles dans la direction des postes avancés français et son artillerie déclenche depuis deux jours des tirs systématiques et assez violents. C'est surtout dans la région du saillant dit de Ohrenthal que s'exerce l'activité de l'infanterie allemande qui s'est faite, au cours de la journée d'hier, beaucoup plus tenace et pressante que d'habitude.

Par ailleurs on souligne dans les milieux militaires français que les assertions des communiqués allemands suivant lesquelles des avions de reconnaissance français auraient été abattus sont pour le moins exagérées puisque la seule perte subie par l'aviation française, hier, est celle d'un seul appareil effectivement abattu dans la région de Bonn.

Le dernier communiqué français...

PARIS, 9 (Havas). — Communiqué officiel du 8 octobre au soir : Les coups de mains ennemis dans la région à l'est de la Moselle ont été repoussés. Action réciproque d'artillerie au sud et au sud-ouest de Sarrelouis.

...et le dernier commentaire d'Havas

PARIS, 9 (Havas). — Situation militaire : L'insistance du commandement allemand à entretenir l'activité de ses troupes du secteur de la Moselle est révélatrice de l'importance qu'il attache à l'avance réalisée par les troupes françaises dans ce secteur depuis le début des opérations.

La progression française dans cette région ainsi que celle réalisée dans le secteur de la Nied menacent l'aile droite du dispositif allemand destiné à la couverture du bassin de la Sarre. Cette menace correspond à celle que fait peser sur le bassin houiller l'avance française à l'est de Sarrebruck et sur le cours de la Blies. Après trois jours de bombardement de l'artillerie lourde l'infanterie allemande est intervenue dans ce secteur de la Moselle déclenchant une série de coups de main.

Il ne s'agit que de petites opérations locales menées avec de faibles effectifs et qui furent facilement enrayées par les feux des armes automatiques. Venant après un assez sérieux bombardement, ces tentatives n'en constituent pas moins une intéressante indication.

Tragédie de la mine

Un coup de grisou en plein centre de St-Etienne cause trente-sept morts

SAINT-ETIENNE, 8 (Havas). — Un accident de mine s'est produit dans le puits de la Loire situé au centre de la ville. Au moment de la relève d'un poste, une déflagration a jeté à terre de nombreux ouvriers et provoqua des éboulements. L'alerte fut aussitôt donnée. De nombreux blessés ont été ramenés au jour.

On entreprit aussitôt des travaux pour dégager les mineurs pris sous l'éboulement. Dans la soirée 21 cadavres ont été remontés. On compte jusqu'ici une trentaine de blessés. Les travaux de sauvetage se poursuivent.

Il y a eu trente-sept morts

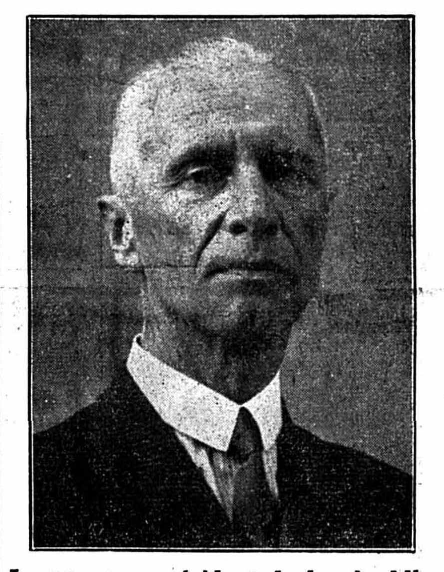
SAINT-ETIENNE, 9 (Havas). — Le coup de grisou a fait 37 morts. L'explosion serait due à une étincelle résultant d'un court-circuit qui aurait causé le coup de grisou suivi d'un coup de poussière et d'un éboulement.

Des négociations économiques anglo-belges ont débuté

BRUXELLES, 8 (Havas). — Les négociations économiques anglo-belges ouvertes la semaine dernière à Londres ont débuté par un échange de vues très complet et par une confrontation détaillée des thèses en présence. A la suite de ce travail préliminaire, quelques membres de la délégation belge rentreront à Bruxelles pour rendre compte au gouvernement de la première partie de la mission.

On laisse entendre que certaines difficultés de procédure ont ralenti quelque peu la marche des conversations, mais on ajoute que les pourparlers reprendront dans un sens favorable.

...de l'Etat polonais



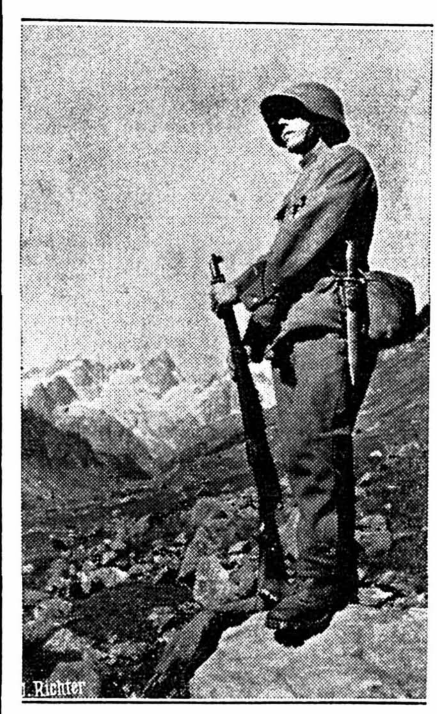
Le nouveau président de la république polonaise, M. Raczkiewicz, ancien président du Sénat polonais, ancien ministre de l'intérieur, ancien voïvode de Vilno

Grave sinistre dans la capitale anglaise

Un incendie ravage un garde-meubles à Londres

LONDRES, 9 (Havas). — Un violent incendie s'est déclaré hier soir au Westend, dans un garde-meubles. Une cinquantaine de voitures des pompiers auxiliaires ont combattu le sinistre. Les flammes illuminaient tout le quartier plongé quelques instants auparavant dans l'obscurité la plus complète. Parmi les nombreux meubles et objets d'art entreposés dans cet immeuble se trouvaient des pièces du mobilier du duc de Kent. Récemment déménagées de son hôtel de Belgravesquare, celles-ci auraient toutes pu être sauvées.

La garde dans la montagne



Voici un fusilier d'un bataillon schwytzois montant la garde dans un secteur alpin

Un sous-marin étranger signalé dans les eaux américaines

HYDE PARK (New-York), 8 (Havas). — Un secrétaire du président Roosevelt a annoncé officiellement samedi qu'un sous-marin identifié de façon définie comme un sous-marin étranger a été aperçu vendredi à 15 milles au large de Miami, en Floride. La nationalité du vaisseau n'a pas été révélée.

M. Roosevelt a autorisé la publication de cette nouvelle, conformément à sa politique de rendre publique la présence de navires de guerre étrangers près des côtes américaines.

Un hydravion allemand abattu par un appareil anglais

LONDRES, 9. — Un hydravion militaire allemand a été abattu au-dessus de la Mer du Nord par un avion de reconnaissance de la Royal Air Force. Le pilote de l'avion a pu voir les membres de l'équipage ennemi s'accrocher aux débris de leur appareil tombé en mer et donna des instructions au navire se trouvant dans ces parages afin de leur porter secours.

La mainmise russe sur la Baltique

A son tour, le gouvernement finnois est convié à dépêcher un délégué dans la capitale de l'Union soviétique

Nouvelles exigences envers l'Estonie; les pourparlers avec la Lituanie se sont déroulés hier soir

HELSINKI, 8 (D.N.B.). — Le bureau de presse finlandais communique: Ainsi que M. Erkko, ministre des affaires étrangères, l'avait déjà annoncé le 18 septembre, des négociations diplomatiques sont actuellement engagées entre la Finlande et la Russie sur certaines questions politiques et économiques. Le gouvernement soviétique a maintenant demandé au gouvernement finlandais s'il était disposé à envoyer un délégué extraordinaire à Moscou pour négocier sur les problèmes en suspens. Le gouvernement finlandais étudie actuellement la question.

La Finlande ne doit pas être traitée comme un petit Etat, dit la presse suédoise

STOCKHOLM, 8 (T.E.T.). — Les journaux, commentant la proposition faite par la Russie à la Finlande d'envoyer un délégué extraordinaire à Moscou, pour discuter les questions économiques et politiques, sont unanimes à considérer que la Finlande ne doit pas être comptée parmi les petits Etats limitrophes de la Baltique, mais regardée comme un Etat nordique, historiquement, politiquement et culturellement orienté vers l'Occident.

Les journaux soulignent que la portée des propositions russes n'est pas encore connue, mais ils refusent de croire que l'U.R.S.S. ait l'intention de traiter la Finlande de manière analogue à celle appliquée aux petits Etats baltes.

Une telle conduite susciterait la plus vive réaction dans l'opinion générale, non seulement de tous les pays nordiques, mais aussi sans doute dans les pays d'outre-mer, comme les Etats-Unis, où les sympathies pour les pays nordiques sont grandes.

L'U.R.S.S. présenterait de nouvelles exigences à l'Estonie

MOSCOU, 8 (Havas). — L'U.R.S.S. présenterait de nouvelles exigences à l'Estonie, selon certains bruits qui courent à Moscou. L'U.R.S.S. demanderait l'occupation de deux nouveaux points du territoire estonien et le passage par terre pour les contingents russes devant occuper les bases aériennes et navales en territoire estonien. Il fut primitivement convenu que ces troupes devaient arriver par la voie maritime sans traverser le pays.

Ce que seraient les dernières exigences

MOSCOU, 9 (Havas). — Les soviets auraient demandé aux Estoniens d'accepter en garnison quatre divisions, soit 40,000 hommes. Ils demanderaient aux Lettons d'accepter 80,000 hommes répartis entre Libau, Bindau et Pitrag.

D'après certains experts militaires, ils demanderaient également d'installer une garnison à Daugavpils, nœud ferroviaire important en Lettonie, près de la frontière lituanienne.

La délégation lituanienne est arrivée à Moscou

KAUNAS, 8 (Havas). — On annonce que la délégation lituanienne est arrivée à Moscou samedi après-midi.

M. Urbsys, ministre des affaires étrangères de Lituanie, a été reçu samedi à 22 heures au Kremlin par M. Molotov.

Lire la suite des nouvelles en dernières dépêches.

La solidarité nationale n'est pas un vain mot



Dans de nombreuses fermes, particulièrement dans les montagnes, les femmes sont demeurées seules pour assurer le travail. Aussi l'aide de la troupe fut-elle hautement appréciée. — Voici un soldat de l'infanterie de montagne donnant un coup de main à des paysannes du Melenthal occupées aux travaux de fenaison

IMMEUBLES

Immeuble à vendre

à Neuchâtel, maison de rapport, bien située, quartier est. Pour renseignements, écrire à C. V. 519 au bureau de la Feuille d'avis.

Immeuble industriel

On offre à vendre ou à louer un immeuble industriel aux abords immédiats de la ville. Atelier de 220 m², d'un seul tenant au rez-de-chaussée; Place de 250 m² autour de l'immeuble. Logement au 1er étage. Etude Petitpierre et Hotz.

A vendre, maison 4 logements. Rue Pourtalès. — Etude Brauen.

L'Intermédiaire

Rue du Trésor 1, Neuchâtel

Vous désirez :
acheter ou vendre
UN IMMEUBLE
remettre ou reprendre
UN COMMERCE
Régler amiablement n'importe quel LITIGE ?
adressez-vous à
l'Intermédiaire
NEUCHATEL
Rendez-vous par téléphone No 5 14 76 ★

A VENDRE

OCCASION ! Pour cause de départ, à vendre, près de Neuchâtel,

salon de coiffure

trois places mixtes. Existence garantie. Sur grand passage. Prix: 4800 fr., y compris parfumerie, etc. Chiffre d'affaires très intéressant. Adresser offres écrites à F. S. 515 au bureau de la Feuille d'avis.

DEMANDEZ LES
Thés du Dr Laurent
1. Amaigrissant
2. Antirhumatismal
3. Antinerveux
4. Stimulant-Périodique

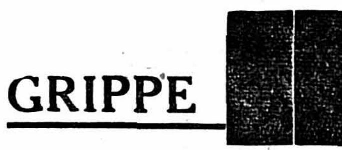
Prix de chaque paquet : Fr. 1.50
PHARMACIE
F. TRIPET
Seyon 4 - Neuchâtel
Tél. 5 11 44

Crèmerie du Chalet
Seyon 2 bis
Tél. 5 26 04
Chaque mardi
Saucisse à rôtir et boudin

Calorifère
à vendre, en bon état. Sablons 31.

Un café Uségo
pour chaque bourse :
Mélange Brésil la livre **1.20**
Mélange Jubilé la demi-livre **1.15** 5 %
Mélange Jubilé la livre **2.30** 5 %
ÉPICERIE-PRIMEURS de **BELLEVAUX 5**
Paul Trœhler
Service à domicile, tél. 5 24 59

Pour se soigner vite et bien contre :



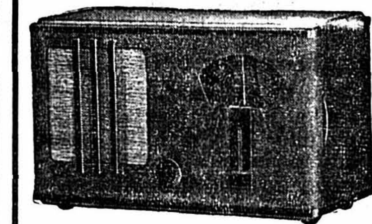
GRIPPE FIÈVRE
BRONCHITE et TOUX

Demandez un flacon de
Sirop du Grand-Hôpital

Mode d'emploi POUR ADULTES: 3 fois par jour 1 ou 2 cuillers à soupe de sirop prises avec une boisson chaude (le matin, à midi et le soir). POUR ENFANTS: Voir mode d'emploi sur chaque flacon.
PRIX DU FLACON: Fr. 3.80
EN VENTE DANS TOUTES LES PHARMACIES

La phosfarine Pestalozzi
est le meilleur aliment des enfants, donnant des os et des dents solides ! C'est le déjeuner **fortifiant** léger des adultes, des anémiques, des convalescents, des personnes digérant mal ou ayant de l'albumine. La tasse **4 c.**, la grande boîte 500 gr. Fr. 2.25. Seule phosfarine suisse ! ÉCHANTILLONS GRATIS SUR DEMANDE. 3662 L

Paillard 1940 construit à Sainte-Croix



Fr. 166.25 net comptant ou **Fr. 9.75** par mois
Essai sans engagement à votre domicile
RADIO-STAR Pierre-André PERRET rue du Seyon 28
TÉLÉPHONE 5 29 43

Bohrmann/Bosshard

Un nettoyage chimique assez fréquent n'enlève pas seulement les taches, la graisse, la poussière, les microbes, mais prolonge encore la durée de vos vêtements.

TERLINDEN
Nettoyage chimique et teinturerie Kusnacht-Zch.
Neuchâtel, sous l'Hôtel du Lac Tél. 5 28 53
Terlinden fait bien

Durant les temps sombres...
IL FAUT VOIR CLAIR
N'attendez pas que vos yeux ne soient par trop affaiblis avant de faire renforcer vos verres. — Faites vérifier vos lunettes chez
Optique **André PERRET**
opticien-spécialiste
Epancheurs 9 - NEUCHATEL
Vous serez bien servis et au plus bas prix.
Exécution rapide et garantie des ordonnances
Atelier moderne de réparations d'optique et horlogerie

Spécialité de rideaux
L. Dutoit-Barbezat
Rue de la Treille 9 NEUCHATEL Magasin au 2me étage
Grand choix en
Tulles de Saint-Gall
Filet noué main
au mètre, dans toutes les largeurs



cuisinières
Soleure

Reber
BANDAGISTE Tél. 5 14 52
Saint-Maurice 7, NEUCHATEL
vous offre le
corset P.N.
de forme rationnelle, exécuté avec des bandes élastiques pour laisser le buste libre, se laçant sur le devant pour permettre un ajustement parfait, étudié pour que la partie dorsale tienne la colonne vertébrale par soutien et non par compression.
Vente exclusive pour la région
Timbres S. E. N. J. 5 %

A LOUER

A louer, grand local pour magasin, atelier. — Etude Brauen, Hôpital 7.

A louer à dame seule
logement
d'une belle chambre au soleil avec cuisine et cave. Côte 31, 1er étage, de 13-15 h. et de 18-19 h.

A louer, Passage Saint-Jean, beau logement 5 chambres. Confort. — Etude Brauen.

Côte prolongée, à remettre appartement moderne de 3 chambres, salle de bains, chauffage central général, concierge. Prix mensuel : 85 francs, chauffage en plus. — Etude Petitpierre et Hotz.

A louer, Evole, beaux logements, 3, 4 et 5 chambres. — Etude Brauen.

A louer tout de suite, au centre de la ville, en prévision des vendanges
grande cave
avec cuve en ciment de verre. S'adresser à Antoine Schmid, Beaux-Arts 8, Neuchâtel.

A louer, quai Godet, logements, 4-5 chambres. Prix modérés. Etude Brauen.

Epancheurs 7, logement de trois chambres. — S'adresser confiserie Simonet. ★

Etude C. JEANNERET & P. SOGUEL
Môle 10 Tél. 5 11 32

A louer tout de suite ou date à convenir :
Neubourg : une chambre et dépendances.
Seyon : deux chambres et dépendances.
Terreaux : deux chambres et dépendances.
Fausses-Brayes : deux chambres et dépendances.
Château : deux chambres et dépendances.
Faubourg du Lac: deux chambres et dépendances, salle de bains.
Terreaux : trois ou quatre chambres et dépendances, confort.
Ecluse : trois chambres et dépendances.
Brévards : trois ou quatre chambres et dépendances, confort.
Ecluse : quatre chambres et dépendances.
Château : cinq chambres et dépendances.
Avenue de la gare: six ou sept chambres et dépendances, confort, magnifique situation.
Faubourg de l'Hôpital : six chambres, confort. — Prix avantageux.
Ecluse : magasin et arrière-magasin.

A louer, Saint-Honoré, logement 4 chambres; 2 locaux pour bureaux, garde-meubles et cave. — Etude Brauen.

Croix du Marché
A louer petit appartement de trois pièces. S'adresser à l'étude P. Favarger et A. de Reynier, avocats, 4, rue du Seyon, Neuchâtel.

A louer près de la gare, appartement de 3 pièces, avec tout confort. Prix : 100 fr. par mois, chauffage, eau chaude et service de concierge compris. Etude Petitpierre et Hotz.

A louer, Sablons, beaux logements 4-5 chambres. Jardin. — Etude Brauen.

Fahys, à remettre appartement d'une ou deux chambres, complètement remis à neuf. — Etude Petitpierre et Hotz.

A louer près de la gare, logements 4 chambres. — Etude Brauen.

CHAMBRES

Chambre indépendante, central, bain. Concert 2, 1er.

Pour Monsieur, chambre à louer. — Treille 6, 3me. ★

Jolie chambre Beaux-Arts 9, 3me. ★

OFFRES D'EMPLOIS

Ouvrier
boulanger-pâtissier
capable de travailler seul, est demandé. Entrée immédiate ou pour époque à convenir. Place stable. Pas de travail le dimanche. Faire offres ou se présenter à T. Renaud, boulangerie-pâtisserie, Cernier. — Téléphone 7 13 97.

On cherche
JEUNE FILLE
robuste, sachant un peu cuire, pour le ménage et éventuellement aider au café. Peut entrer tout de suite. S'adresser à M. Jean Dreyer, restaurant, Villiers. Tél. 7 14 03.

On demande un
jeune garçon
pour la garde du bétail, chez Henri Wenker, à Serroue sur Corcelles.

BONNE
On cherche bonne sachant faire la cuisine. S'adresser à Mme Paul Virchaux, Voûtes No 18, Saint-Blaise. Téléphone No 7 52 83.

TOUT ACHETEUR
d'un billet
de la **Loterie Romande**
soutient de bonnes œuvres et court sa chance
Fr. 785.000 de lots
TIRAGE IRRÉVOCABLE :
14 octobre à La Chaux-de-Fonds

Importante maison demande
vendeuse expérimentée
pour la confection de dames et la mode
Personnes connaissant à fond la branche, parlant français et allemand, peuvent faire offres détaillées avec photographie, certificat et prétentions de salaire sous chiffre P. 15923 D à Publicitas, Delémont.

DEM. D'EMPLOIS

Jeune
couturière
diplômée cherche pour le 1er novembre PLACE dans bon atelier de couture de la Suisse française. Accepterait pension et petit salaire. Offres sous chiffres AS 4787 J aux Annonces Suisses S. A., BIENNE.

Cuisinière
cherche place pour époque à convenir. Certificats à disposition. Adresser offres écrites à C. R. 509 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune homme, 20 ½ ans, sachant l'allemand et connaissant tous travaux de bureau, cherche n'importe quel
emploi
Demander l'adresse du No 504 au bureau de la Feuille d'avis.

JEUNE HOMME
19 ans, cherche place pour le 16 octobre, pour n'importe quels travaux. Faire offres à Ariste Veillard (Valangin).

Beau choix de cartes de visite
à prix avantageux au bureau du journal

APPRENTISSAGES

On cherche un
apprenti boulanger
et un
commissionnaire
Adresser offres écrites à J. C. 518 au bureau de la Feuille d'avis.

AVIS DIVERS

On offre Fr. 500.-
de récompense à personne pouvant fournir 20,000 fr. en prêt, au 5 %, pour extension de commerce. *Affaire sérieuse* et de toute confiance. Pressant. Adresser offres écrites à B. A. 510 au bureau de la Feuille d'avis.

DEMANDES à ACHETER

Bijoux or
achetés au plus haut cours du jour. — Acheteur patenté.
E. Charlet, sous le théâtre ★

On demande à acheter d'occasion
chambre à coucher
lits jumeaux, état de neuf. Adresser offres écrites avec prix à C. R. 517 au bureau de la Feuille d'avis.

AVIS MÉDICAUX

Dr CHAPUIS
de retour du service

Le Docteur
Alf. C. Matthey
CHIRURGIEN
en congé militaire a repris ses consultations
Téléphones 5 20 02 et 5 27 71

AVIS

Des tirs à balles auront lieu, entre le 1er et le 15 octobre, dans différentes régions du canton de Neuchâtel et dans les Franches-Montagnes.

Le public se conformera aux instructions des commandants de troupes et des sentinelles.

Le Commandant des troupes.

REMERCIEMENTS

Les enfants et parents de Madame Blanche MOUFFANG remercient très sincèrement toutes les personnes qui ont pris part au grand deuil qui vient de les frapper.
Neuchâtel, le 6 octobre.

FEUILLETON de la « Feuille d'avis de Neuchâtel » 15

LE BONHEUR DES AUTRES

Roman inédit
par
Pierre Dhaël

— Qu'est-ce que tu entends par là ?

— Des tas de choses, dues à son milieu, à son éducation... Michelle est un joli bibelot, un Saxe fragile qu'il faut ménager et qu'un choc suffirait à fêler.

— Cette délicatesse de ma femme est un de ses charmes, il me semble.

— Cela dépend du point de vue d'où on l'envisage, mon pauvre Raoul. Je l'ai bien étudiée, va, et je m'y connais. Elle n'entend rien au gouvernement d'une maison.

— Michelle m'a dit, maman, que deux femmes ne peuvent gouverner sans se heurter, et que, par déférence, elle vous abandonnait entièrement la direction du château.

— Par déférence !.. Ah ! ah ! tu en as de bonnes !... Mais c'est par pure incapacité, tout simplement ! Elle est imperfectible ! Aucune disposition au ménage, à l'économie, à l'autorité envers les domestiques !

— Chut ! fit Raoul en se baissant pour ramasser son journal.

Le valet de chambre Richard entrait rassemblait les tasses sur le plateau d'argent, avec le carafon à liqueurs, et y joignait le cendrier où fumait encore la dernière cigarette inachevée.

Quand Richard eut, de son pas feutré, quitté le salon, non sans un regard de malice, entre les cils baissés, vers le visage congestionné de Mme Victoire, cette dernière reprit :

— Si tu n'y veilles pas, mon petit Raoul, ta femme te mènera tout doucement à ta ruine.

— Maman, ces paroles sont souverainement injustes ! Ma femme ne me demande jamais d'argent; c'est moi qui dois lui en offrir. Elle s'habille avec un goût exquis, mais sans grande dépense, et elle n'est ni frivole, ni coquette.

— Hé là ! quel avocat ! Je n'attaque pas cette chère petite, et tu la défends sans nécessité. Je pense cependant que son bon cœur ne connaît pas les limites de la raison. Les de Sauverte ont toujours eu les mains percées et semaient de l'argent à tout vent; c'est légendaire dans le pays.

— Racontars malveillants... Comment auraient-ils pu soutenir pendant plusieurs siècles leur train de maison, ma pauvre maman, si chacun d'eux eût dilapidé ses biens ?

— Ils reconstituaient leur fortune par leurs alliances, voilà tout. Ta femme tient d'eux. Elle donne aux pauvres sans compter, distribue à tort et à travers. Elle ira ainsi jusqu'au dernier sou.

— Michelle me remet ses comptes chaque quinzaine, maman; je trouve ses dépenses très raisonnables.

— Et celles que tu ignores, pauvre sot ?

Raoul eut un mouvement de réelle impatience.

— Je ne puis en ignorer aucune; Michelle n'a pas d'autre argent que celui que je lui donne.

Mme Victoire secoua d'une chiquenaude énervée le jabot de dentelle qui batifolait sur sa poitrine en plate-forme, et leva les yeux au ciel.

— Ah ! l'amour !... l'amour est aveugle !... « Amour, amour, quand tu nous tiens... »

— « On peut bien dire adieu prudence », acheva Raoul. Eh bien ! ce n'est pas vrai. Je suis un homme lucide, qui ne perd nullement la tête, je te prie de le croire, maman.

— Enfin, mon enfant, sois sincère. Avoue que Michelle traite les gens du village avec une familiarité choquante.

— Je ne m'en suis pas aperçu...

— Et tu prétends y voir clair ! Eh bien ! je te félicite ! Comme myope, et borgne, et aveugle, on ne fait pas mieux ! Ton regard ne dépasse pas le bout de ton nez... lequel n'est pas allongé comme le profil d'aigle des de Sauverte.

— Je ne comprends pas l'allusion, fit Raoul froidement; le nez de Michelle est ravissant, ma pauvre mère. A vouloir trop prouver, on ne prouve rien.

— Bon ! Le voilà maintenant qui défend le profil de sa femme ! Mais oui, il est parfait, son nez, comme toute sa personne, physique et morale, car elle a l'apparence de toutes les vertus.

Brusquement Raoul se leva, froissa le journal qu'il jeta au panier, et étira ses bras d'un geste de lassitude et d'énervement.

— L'apparence des vertus ?... Tu l'accuses d'être hypocrite, maintenant ?... Ça, c'est un comble !

— Mais non! Tu interprètes mal une simple parole en l'air. Je te disais qu'elle se laisse traiter en égale par les villageois ; j'y reviens, car c'est une grande maladresse, crois-moi. Je te le dis pour son bien et pour le tien.

— Je n'y vois pas d'inconvénient, maman, puisque ces braves gens qui l'admirent la respectent.

— Oui, jusqu'au jour où ils nous vilipenderont.

— Quelles idées singulières tu te fais à leur sujet ! Ils adorent ma femme, qui est pour eux la bonté même.

— Moi, je te dis qu'il faut se faire craindre de ces gens-là et les tenir à distance, sinon ils empiètent et se croient tout permis.

Raoul, s'étant rassis, se renversa en arrière dans son fauteuil d'un air fatigué et bâilla en fermant les yeux.

Sa mère alla baisser les stores des grandes baies vitrées, et, revenant vers lui, posa sa main chargée de bagues trop voyantes sur les cheveux blonds de son fils.

— Dors, mon enfant, et aie confiance en ta mère; elle saura empêcher le naufrage de ton bonheur et de ta fortune.

. . . .

Debout, près de la fenêtre d'où l'on voyait le clocher de l'église et les toitures de tuiles roses des fermes qui entouraient le village, Michelle poussa un cri:

— Raoul, regardez cette lueur rouge; là-bas, entre les arbres, il doit y avoir un incendie!

[illegible]y ferma l'appareil de T.S.F. où il écoutait la revue de presse du soir et vint appuyer sa main sur l'épaule de sa femme.

— C'est vrai, tu as raison... Ecoute...

Du bourg venaient maintenant des clameurs, des appels angoissés.

Michelle joignit les mains vers son mari dans un élan de supplication.

— Oh! Raoul, il faut secourir ces pauvres gens!

Et, sans attendre de réponse, elle courut presser du doigt le bouton de la sonnette électrique.

— Madame a sonné? demanda, au bout d'une seconde, le valet de chambre Richard, toujours très ponctuel.

— Oui. Que se passe-t-il au village? Le savez-vous?

— Madame, il y a un incendie chez Damien, le cantonnier; le feu a pris dans un grenier plein de fourrage qui fermentait, et il gagne déjà toute la maisonnette.

— Vous en êtes sûr, Richard? interrompit Daubry.

— Oui, Monsieur. Le gamin du boulanger, en apportant le pain, vient de le dire à la cuisinière.

— Raoul ! supplia Michelle, je connais ces gens; ils sont dans une extrême misère, ils ont huit enfants, l'aîné n'a que treize ans, la mère est toujours malade... Il faut envoyer quelqu'un à leur secours...

— Le père boit... dit d'un ton aigre Mme Victoire, c'est le seul ivrogne du village ; ces êtres-là ne sont pas intéressants.

— Mais la femme, les enfants, sont-ils responsables du vice de leur père ? insista la voix tremblante de Michelle, qui se tourna vers son mari.

(A suivre.)

LES SPORTS

BOXE

Un meeting à Berne

La saison de boxe a été ouverte samedi à Berne.

Voici les résultats des combats qui ont été disputés :

Poids léger : Grieb (Berne) bat Hofbauer (Lucerne), aux points.

Poids welter : Lichti (Bâle) bat Walter (Berne), aux points ; Heinz (Soleure) bat Schmutz (Berne), aux points ; Schenk (Berne) bat King (Lucerne) par k.-o. au deuxième round ; Juni (Berne) bat Aemmer (Berne) par arrêt ensuite de blessures.

Poids mi-lourd : Schneider (Berne) et Aerni (Soleure) font match nul.

Poids lourd : Suter (Berne) bat Baggenstoss (Lucerne), aux points.

FOOTBALL

Les matches d'entraînement en Suisse

Voici les matches d'entraînement disputés hier en Suisse : Lausanne-Servette, 0-4 ; Lucerne-Young Fellows, 2-1 ; Bienne-Chaux-de-Fonds, 3-4 ; Granges-Young Boys, 3-2 ; Zurich-Blue Stars, 5-1 ; Bruhl Saint-Gall-Grasshoppers, 0-3 ; Bâle-Nordstern, 4-1 ; Berne-Helvétia Berne, 5-1 ; Sélection régiment territorial 71-gendarmerie Genève, 2-0 ; Sélection élite-U.G.S. I, 1-1.

Le championnat de mobilisation de deuxième ligue

Voici les résultats du championnat de mobilisation, deuxième ligue, Suisse orientale : Oerlikon-Uster, 3-2 ; Blue Star-Graenichen, 4-1 ; Adliswil-Wipkingen, 2-1 ; Lachen-Grasshoppers, 2-4 ; Sylva Sports-Régiment 13, 2-6.

Le championnat d'Italie

Voici les résultats de la quatrième journée du championnat d'Italie : Milan-Bari, 4-0 ; Lazio-Genova, 4-1 ; Novarre-Fiorentina, 2-1 ; Bologne-Turin, 3-1 ; Juventus-Modène, 1-0 ; Venise-Trieste, 3-1 ; Naples-Rome, 0-1 ; Liguria-Ambrosiana, 0-2.

En France

Racing Paris-Rouen, 2-3 ; Red Star Paris-C.A. Paris, 0-2.

Servette bat Lausanne-Sports 4 à 0

Cette partie amicale, revanche de celle jouée à Genève il y a huit jours, a attiré quelque trois mille personnes au stade de la Pontaise.

Si chacune des équipes se présente avec des remplaçants, les « ténors » principaux sont là, surtout du côté genevois.

Servette joue avec le soleil dans les yeux. Il est attaqué dès l'abord par un adversaire dont les avants paraissent agressifs. Feutz sauve bientôt une situation délicate. Quelques instants plus tard, le même joueur a l'occasion de se mettre en vedette : sur corner, puis à la suite d'une attaque du centre-avant lausannois. Grâce à leur centre-demi, Stenovitch, les Genevois partent à leur tour à l'attaque. Et c'est l'occasion d'admirer le jeu subtil des internationaux Aebi et Abegglen, le premier semant la panique dans les derniers retranchements lausannois, le second alimentant l'attaque de balles judicieuses.

La partie se poursuit, agréable, et de chaque côté, les gardiens ont l'occasion de se faire applaudir pour le calme et l'adresse avec lesquels ils évitent la capitulation. Un quart d'heure avant le repos, Trello lance sa droite à l'assaut. Un cafouillage se produit devant la cage de Treuberg où la balle est disputée par une demi-douzaine d'hommes. Finalement Trello s'en empare et d'un tir sec l'envoie au bon endroit. Ce premier but est fort applaudi. Les Vaudois réagissent vigoureusement. On arrive presque au terme de la première manche lorsque Trello part en passe croisée avec son collègue de gauche. Arrivé à trois mètres de Treuberg, le Genevois place adroitement le ballon dans le coin opposé où le gardien l'attendait. La mi-temps survient peu après. A la reprise, on sent Servette décidé à conserver l'avance qu'il a acquise. Le jeu devient passablement agité. Un hands est sifflé contre les Lausannois, lesquels forment le mur, ce qui n'empêche pas Wallachek de trouver une faille par où la balle pénètre par deux fois encore dans la cage lausannoise. Les «bleus et blancs» perdent en puissance et en qualité. Ils sont déçus et découragés ; aussi bien la phase finale appartient-elle aux « grenats » dont les belles combinaisons, la tactique, la sûreté des passes et les prouesses individuelles ou d'ensemble ont laissé bonne impression.

Int.

Emissions radiophoniques

de lundi

(Extrait du journal « Le Radio »)

SOTTENS : 7 h., inform. 10.30, émission matinale. 12.29, l'heure. 12.30, inform. 12.40, variétés. 13.15, musique ancienne. 16.59, l'heure. 17 h., émission commune. 18 h., causerie sur les vieux poêles par Jacques Petitpierre. 18.15, musique récréative. 18.50, communiqués. 19 h., l'écrivain au micro. 19.15, un tour de chant. 19.30, les leçons de l'histoire. 19.45, «Feervaal» de Vincent d'Indy. 19.50, inform. 20 h., voix du pays. 20.30, soirée de romances. 21 h., pour les Suisses à l'étranger, retransmission de Lugano. 22 h., musique légère. 22.20, inform.

Télédiffusion : 10.30 (Lausanne), émission matinale. 12.40, variétés. 17 h. (Berne), concert. 18.15, musique récréative. 20 h., voix du pays. 21 h. (Lugano), pour les Suisses à l'étranger.

BEROMUNSTER : 10.30, émission matinale. 12 h., mélodies. 12.40, musique récréative. 17 h., concert. 19.10, disques. 19.47, concert par le R. O. 21 h., pour les Suisses à l'étranger.

Télédiffusion : 10.30 (Lausanne), émission matinale. 12.40 (Bâle), concert. 17 h. (Zurich), concert par le R. O. 19.10, disques. 19.47 (Zurich), concert par le R.O. 21 h., pour les Suisses à l'étranger.

MONTE-CENERI : 10.30, émission matinale. 12.40, concert par le R. O. 17 h., concert. 20 h., chants populaires. 20.30, musique classique italienne. 21 h., pour les Suisses à l'étranger.

Télédiffusion (programme européen pour Neuchâtel) :

EUROPE I : 12 h. (Stuttgart), concert. 14.15 (Munich), concert. 16 h. (Vienne), concert. 17.40 (Stuttgart), concert. 19.10 et 21.20 (Berlin), concert.

EUROPE II : 12 h., 18.10 et 19.10 (Paris).concert. 20.30 et 21.55, soirée variée.

HILVERSUM II : 20.10, musique symphonique.

BRUXELLES : 20.30, « Le trot des Nutons » opérette de Wangermée.

MILAN : 21 h., concert symphonique.

KALUNDBORG : 21.30, concert Maurice Ravel.

Emissions de mardi

SOTTENS : 7 h., inform. 10.30, émission matinale. 12.29, l'heure. 12.30, inform. 12.40, disques. 16.59, l'heure. 17 h., concert. 17.15, piano. 17.30, danse. 18 h., pour les jeunes. 18.30, vieilles chansons françaises. 18.45, le conseil du médecin. 18.50, communiqués. 19 h., disques. 19.05, poèmes oubliés. 19.10, poésie... 19.20, la situation, par René Braichet, journaliste. 19.30, chant. 19.50, inform. 20 h., voix du pays. 20.30, « Atout cœur » comédie de Gandera. 22.20, inform.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

L'U.R.S.S. et le Reich mettent sur pied leur plan économique

BERLIN, 8 (D.N.B.). — La délégation économique allemande présidée par M. Ritter, ambassadeur, qui a la haute main sur toutes les questions économiques au ministère des affaires étrangères, est partie samedi pour Moscou. Il s'agit d'établir avec les délégués russes un programme économique permettant au Reich d'obtenir des matières premières de l'U.R.S.S. et à cette dernière des produits industriels allemands.

Le volume des échanges devra revenir au niveau le plus élevé, c'est-à-dire à celui atteint en 1931.

L'arrivée de la délégation allemande

MOSCOU, 9 (Havas). — M. Ritter, chef de la délégation allemande, arrivé à 16 heures à Moscou à titre d'ambassadeur extraordinaire, doit repartir dans quelques jours en laissant à M. Schnurre le soin d'assurer la direction des pourparlers qui dureront environ quinze jours.

Une dizaine d'experts économiques, hommes d'affaires représentant les diverses branches de commerce et de l'industrie allemande, notamment l'industrie pétrolière et chimique, les chemins de fer, les transports maritimes, sont déjà à Moscou pour prêter leur concours à la mission.

Catastrophe ferroviaire dans une gare berlinoise

Plus de vingt morts

BERLIN, 9 (D.N.B.). — Dimanche à 22 heures, à la gare berlinoise de Gesundbrunnen, un train express roulant en direction de Sassnitz a tamponné un train de voyageurs allant à Stargrard. La dernière voiture du train de voyageurs a été démolie et a pris feu. L'avant-dernière voiture est légèrement endommagée. Le nombre des morts et des blessés n'est pas encore connu.

On craint cependant qu'il n'y ait plus de vingt morts.

Carnet du jour

CINÉMAS

Palace : Le train pour Venise.
Théâtre : Le sous-marin D. 1.
Rex : Entrée des artistes.
Studio : Le récit de corail.
Apollo : Hôtel du Nord.

L'impérialisme rouge

Les visées soviétiques dans la Baltique

(Suite de la première page.)

La poussée russe dans la Baltique, telle que la définit un organe hollandais

AMSTERDAM, 8 (Havas). — La poussée russe dans la Baltique est précisée dans le journal hollandais « Telegraaf » qui écrit:

Les Russes exigèrent au cours des négociations avec la Lituanie le droit de construire une ligne de fortifications moderne le long de la frontière allemande. Elle sera une sorte de ligne Maginot le long du Niemen. Les Russes veulent aussi avancer leurs bases navales jusqu'à l'étroite côte lituanienne où ils exigent des emplacements pour construire des ouvrages de la défense côtière à une vingtaine de kilomètres des nouvelles fortifications allemandes de Memel. L'armée russe désire aussi des bases aériennes principalement à l'ouest et au sud de la Lituanie. C'est mardi que les premières troupes russes partiront pour l'Estonie.

Lour effectif sera d'environ le double des forces estoniennes. Les négociations militaires avec la Lettonie commenceront la semaine prochaine. Il est déjà certain que les Russes occuperont sur la côte ouest de la Lettonie une bande de terrain de 70 km. Les troupes russes en Lettonie et en Lituanie dépasseront ainsi de beaucoup les forces armées de ces pays. D'autre part, cette poussée inquiète visiblement le troisième Reich et les explications données par la presse allemande sont de plus en plus embarrassées.

Ratification du pacte soviéto-letton

MOSCOU, 9 (Tass). — Le présidium du soviet suprême de l'U.R.S.S. a ratifié le pacte d'assistance mutuelle soviéto-letton signé le 5 octobre à Moscou.

Des élections vont avoir lieu à Lemberg !

MOSCOU, 8 (Havas). — On mande de Lwow (Lemberg) que des élections auront lieu prochainement pour la constitution de l'assemblée nationale de l'Ukraine occidentale. Le territoire récemment occupé par l'U.R.S.S. sera divisé en circonscriptions dont chacune élira un délégué à l'assemblée nationale.

Réduction des effectifs militaires à la frontière roumano-hongroise

La Yougoslavie a agi comme médiatrice

BELGRADE, 8. — Concernant la réduction des effectifs à la frontière hungaro-roumaine, les journaux publient un communiqué distribué par l'agence Avala sur la médiation yougoslave entre la Roumanie et la Hongrie.

« Entre la Hongrie et la Roumanie, dit le communiqué, est conclue une entente selon laquelle les deux pays s'engagent à dominer simultanément les effectifs se trouvant des deux côtés de la frontière hungaro-roumaine. Le gouvernement yougoslave fit une intervention amicale auprès des gouvernements roumain et hongrois, afin de faciliter cette entente. »

M. Chamberlain fera cette semaine une déclaration

LONDRES, 9 (Havas). — M. Chamberlain saisira la première occasion, cette semaine, pour faire aux Communes une déclaration exposant l'opinion du gouvernement sur le discours d'Hitler, écrit la « Press Association ».

Le Canada apportera une aide plus considérable qu'en 1914

OTTAWA, 9 (Havas). — Grâce à d'immenses progrès dans le domaine de l'industrie, le Canada apporte aux Alliés une aide économique infiniment supérieure à celle de 1914. Sauf l'extraction de l'argent, qui a diminué légèrement, la production du cuivre, du nickel, de l'étain, du zinc et de l'or a augmenté dans de très grandes proportions, respectivement de l'ordre de 8, 15, 10, 30 et 7 fois leur poids.

Communiqués

Le grand artiste Michel Simon à Neuchâtel

Mercredi 11 octobre, au Théâtre de Neuchâtel, on applaudira Michel Simon qui a mis son talent au service de l'armée. Son nom seul doit attirer la foule. D'autant plus que les artistes qui accompagnent Michel Simon sont tous de grande valeur. On applaudira Lucy Berthrand, de l'opéra-comique de Paris; l'extraordinaire danseuse Luzia, première danseuse du Chatelet de Paris; le ténor Soguel, Neuchâtelois et brillant artiste du Casino de Paris. Le prix des places est modique 1 fr. 75 à 5 fr. 50. Le bénéfice entier est versé aux œuvres sociales de l'armée. Le spectacle et organisé par le service des œuvres sociales du 1er corps d'armée. Il faut qu'il y ait la foule.

LA VIE NATIONALE

Un ordre d'armée du général Guisan concernant les élections fédérales

BERNE, 8. — Le général Guisan a promulgué l'ordre d'armée suivant :

1. Les élections au Conseil national auront lieu les 28 et 29 octobre 1939.

Je fais confiance au peuple suisse. Il comprendra ce qu'exige le sérieux des temps actuels, quant à la façon dont les élections seront préparées et auront lieu.

A cette occasion comme en toute autre, l'armée restera à l'écart de la politique. Les citoyens qui la composent pourront cependant voter librement. Surtout en ces heures graves, chacun s'acquittera de son devoir civique au plus près de sa conscience.

2. Les militaires qui ont à exercer leur droit de vote recevront de la chancellerie d'Etat du canton de leur domicile (pour les Suisses rentrés de l'étranger : du canton d'origine) :

a) Le bulletin de vote officiel ;

b) Les bulletins de vote imprimés des partis politiques du canton de leur domicile.

A ces documents pourra être jointe la proclamation électorale officielle de chacun des partis du canton de domicile qui présentent une liste de candidats. Ces proclamations ne devront contenir aucune attaque contre l'armée ni aucune allégation incompatible avec ce qu'exige le maintien de relations correctes entre la Suisse et d'autres Etats.

D'autres imprimés électoraux (à l'exception des journaux ainsi que des imprimés émanant des gouvernements cantonaux) ne pourront pas être distribués à la troupe.

3. Il appartiendra aux autorités et organisations civiles de faire apposer aux endroits habituels les affiches concernant l'élection. Toutefois, il ne sera autorisé :

a) Aucune affiche qui contiendrait des attaques contre l'armée ou des allégations incompatibles avec ce qu'exige le maintien de relations correctes entre la Suisse et d'autres Etats ;

b) Aucune affiche dans des cantonnements militaires ou devant ces cantonnements, de même que dans ou devant les foyers ou salles de lecture pour soldats et dans les bureaux électoraux militaires.

4. Des propagandistes politiques n'auront accès ni aux cantonnements militaires, foyers ou salles de lecture pour soldats, ni aux bureaux électoraux militaires. Il est également interdit aux militaires de distribuer du matériel de propagande électorale.

5. Toutes assemblées de propagande électorale au sein de l'armée (c'est-à-dire organisées pour les militaires) sont interdites.

Quant aux autres assemblées électorales, les militaires qui y assisteraient se souviendront de la tenue que leur imposent la discipline et le respect de leur uniforme. Ils s'abstiendront en particulier de prendre part à toute discussion. Je me réserve d'intervenir dans les cas où la nécessité m'en serait signalée.

6. Pour le surplus, les opérations électorales dans l'armée et leur préparation seront organisées selon les ordres de l'adjudant général de l'armée. Celui-ci désignera un officier avec lequel les cantons pourront correspondre. Le nom de cet officier sera, par ses soins, communiqué à chacun des gouvernements cantonaux.

Le congrès des villes suisses

ZURICH, 8. — Le congrès des villes suisses s'est ouvert à Zurich sous la présidence de M. Nägeli, président de la ville de Saint-Gall.

M. Klöti, maire de Zurich, a relevé l'énorme charge que constitue pour les finances communales la mobilisation et a exprimé l'espoir que l'on parvienne à sauver, grâce à l'aide de la Confédération et des cantons, la situation financière des communes.

La défense aérienne passive

Dimanche matin, les délégués au congrès des villes suisses ont entendu un rapport de M. Wiesendanger, inspecteur de police à Zurich, sur l'état actuel de la défense aérienne passive. Après avoir parlé des mesures générales, telles que obscurcissement, débarras des combles, services de feu des maisons et distribution de masques à gaz à la population, le conférencier s'est étendu sur l'organisation et l'équipement des troupes de défense aérienne, où des améliorations sont encore nécessaires.

AVANT LES ÉLECTIONS FÉDÉRALES

Pas d'élections tacites en Valais

MARTIGNY, 7. — Les trois partis actuellement représentés à Berne avaient décidé de procéder à des élections tacites au Conseil national. Cependant, les divisions des partis socialistes genevois et vaudois ont eu leurs conséquences en Valais.

Un fort mouvement se dessine dans la partie socialiste du Haut-Valais romand contre la candidature du député socialiste Dellberg, qui est de la tendance Nicole. Une candidature socialiste modérée, patriote, sera opposée à celle de M. Dellberg. L'entrée en scène du nouveau groupement fait échouer l'entente. Les citoyens valaisans devront donc voter le 29 octobre.

Chez les libéraux de Genève

GENEVE, 8. — Le parti national-démocratique a désigné comme candidats au Conseil national : M. Albert Picot, conseiller national cumulé, M. Georges Handelwang, député, M. John Falk-Veirant, conseiller municipal, M. Fritz Marti, vice-président du conseil municipal, et, pour le Conseil des Etats, MM. Frédéric Martin et Albert Mache, tous deux conseillers aux Etats.

COURS DES CHANGES

du 7 octobre 1939, à 11 h. 30

	Demande	Offre
Paris	10.15	10.25
Londres	17.95	18.05
New-York	4.45	4.465
Bruxelles	74.25	74.75
Milan	—.—	23.—
» lires tour	—.—	20.10
Berlin	—.—	—.—
» Registermk	—.—	105.—
Amsterdam	236.80	237.20
Stockholm	3.90	4.05
Buenos-Ayres p.	105.80	106.50
Montréal	103.—	107.—

Communiqué à titre indicatif par la Banque cantonale neuchâteloise

Le Grand Conseil genevois a fixé la réduction des traitements des magistrats et fonctionnaires mobilisés

GENEVE, 7. — Le Grand Conseil de Genève a adopté ce matin la loi réduisant les traitements des magistrats et des fonctionnaires mobilisés. Seuls les célibataires et les mariés dont le conjoint exerce une activité lucrative seront touchés par cette mesure. La réduction est de 50 % pour ceux qui n'ont pas de charges de famille et de 25 % pour ceux qui ont des charges. Une réduction est en outre imposée sur la solde militaire des sous-officiers supérieurs et des officiers.

Les socialistes ont obtenu que cette réduction soit celle prévue par l'autorité fédérale. Un crédit de 150,000 francs a été ouvert au Conseil d'Etat pour la construction d'abris pour la défense passive.

Puis, on entendit diverses interpellations, notamment celle de M. Livron, radical, demandant la suspension des amortissements obligatoires des intérêts hypothécaires.

Les socialistes ont fait voter un arrêté législatif demandant au Conseil d'Etat d'intervenir à Berne pour une augmentation de 50 % des subsides aux familles des mobilisés.

Dans sa séance de l'après-midi, le Grand Conseil de Genève a voté en trois débats le projet de loi créant et réglementant l'aide à la vieillesse dans le canton. Il sera accordé aux vieillards de 65 ans révolus, qui n'ont pas de ressources suffisantes, 70 fr. par mois et 100 fr. pour les couples. Le 70 % de cette somme sera payé par les communes ou le canton d'origine, et le 30 % par le canton de Genève et les subventions fédérales.

Tribunal de police du Val-de-Travers

(Séance du 6 octobre)

Un récalcitrant

(c) On sait que par suite de la mobilisation générale et de la désorganisation qu'il en résulta dans certaines branches de notre économie, le Conseil fédéral a pris, en date du 2 septembre, une ordonnance sur le travail obligatoire. Cette ordonnance a pour but d'astreindre des civils, particulièrement des gens sans travail, à travailler là où la main-d'œuvre manque, en tenant compte des capacités de la personne requise.

L'office cantonal du travail, service d'affectation de la main-d'œuvre, par suite du manque de boulangers, a fait appel à un jeune boulanger de Couvet qui, jusqu'ici, n'avait pas trouvé à s'occuper, pour travailler dans une boulangerie de la place. Ce dernier ne donna pas suite à cet appel pas plus qu'à une seconde sommation l'enjoignant de se rendre dans une boulangerie des Montagnes neuchâteloises.

Il refusa de travailler, bien qu'il fût en état de parfaite santé.

Se basant sur l'ordonnance, le jeune boulanger fut renvoyé devant le tribunal. A l'audience, ce dernier reconnaît les faits, mais prétend qu'il n'aime pas le métier de boulanger et que la pâte lui cause une maladie de la peau. Il ne peut cependant pas en faire la preuve médicalement ; il faudrait, dit-il, qu'il travaille quelques mois pour qu'il soit incommodé.

Devant tant de mauvaise volonté, le tribunal inflige au jeune boulanger 50 fr. d'amende et 6 fr. de frais.

AVIS TARDIFS

Pour la Pologne

Toutes les personnes disposées à venir en aide aux victimes polonaises de la guerre, sont invitées à prendre part à l'assemblée qui aura lieu LE JEUDI 12 OCTOBRE 1939 à 20 h. 15 au Restaurant neuchâtelois, faubourg du Lac 17, à Neuchâtel.

Le sous-comité local de « Pro Polonia » à Neuchâtel.

LOTERIE en faveur de la Stadtmission

TIRAGE DU 4 OCTOBRE 1939

3	87	180	259	298	390	453	544	628	735	825	924	981
13	91	196	261	299	393	454	547	635	742	838	927	987
16	95	197	262	305	397	455	549	636	752	839	928	989
18	97	206	263	308	400	461	552	678	756	843	932	994
19	109	212	264	318	402	468	553	681	768	851	937	997
26	114	214	265	319	404	469	558	688	774	853	949	998
27	116	217	267	324	406	470	561	689	782	854	950	
29	118	219	270	336	411	475	569	691	784	860	953	
47	125	225	272	339	423	485	573	694	788	864	956	
55	134	230	275	340	430	486	582	697	789	865	959	
60	135	231	280	352	433	490	586	712	791	867	960	
62	143	232	281	359	435	492	588	715	802	874	964	
66	145	236	282	362	437	508	610	717	804	881	970	
71	150	239	293	365	443	511	622	718	810	884	971	
73	158	244	295	368	449	526	623	724	813	888	973	
75	166	258	297	373	452	538	624	731	815	904	977	

Les lots peuvent être retirés avenue J.-J. Rousseau 6.
Les lots non retirés avant le 9 avril 1940 resteront acquis à la société.

A NEUCHATEL ET DANS LA RÉGION

Avant les élections fédérales

Le parti radical neuchâtelois se prononce en faveur des élections tacites

Les délégués de l'Association patriotique radicale se sont réunis dimanche après-midi à Corcelles pour examiner la question des élections fédérales des 28 et 29 octobre.

L'assemblée a décidé de se rallier au principe des élections tacites en reportant en liste les deux conseillers nationaux sortants: MM. Henri Berthoud et Albert Rais.

Elle a cependant prévu le cas où une liste serait déposée, afin que le corps électoral neuchâtelois fût appelé à élire les candidats proposés par les partis. Dans cette éventualité, il a été décidé d'établir une liste de quatre candidats, soit les deux conseillers sortants, dont les noms seront cumulés, auxquels il faudrait ajouter les noms de MM. Pierre Court, journaliste, de Neuchâtel, et Alfred Vauthier, agriculteur, de Dombresson.

En fin de séance, l'assemblée a voté la résolution suivante:

« L'assemblée des délégués prend acte des démarches entreprises par le Conseil d'Etat afin d'alléger le sort de nos soldats et insiste pour que tous les efforts soient tentés en vue de les faire aboutir. L'assemblée demande que des mesures soient prises pour éviter que les employeurs profitent de la mobilisation pour congédier du personnel ou effectuer des remplacements injustifiés. »

Les socialistes également pour les élections tacites

Le congrès du parti socialiste neuchâtelois, réuni à la Chaux-de-Fonds, s'est prononcé à l'unanimité pour les élections tacites et le dépôt d'une liste portant les trois noms des candidats sortants au Conseil national.

Le congrès a également approuvé à l'unanimité la décision du parti socialiste suisse concernant l'exclusion de M. Léon Nicole.

Aujourd'hui, clôture pour le dépôt des listes

C'est aujourd'hui, à 18 heures, que se termine le délai pour les dépôts des listes. Les partis libéral, radical et socialiste se sont donc prononcés pour les élections tacites. Si aucune surprise ne survient d'ici à ce soir, il apparaît donc que nous n'aurons pas d'élections dans le canton pour le renouvellement du Conseil national.

Petits faits en marge des grands

Samedi matin, la fanfare du Bat. 18 a joué sous les fenêtres du col. E.M.G. Carl Ott — à la clinique où il est soigné — trois des meilleurs morceaux de son répertoire. Cette délicate attention est une des nombreuses marques de sympathie adressées au blessé dont nous annoncions l'autre jour le grave accident.

* * *

Une compagnie, cantonnée dans un village du vignoble, vient de fonder une chorale. Pour ses répétitions journalières, elle dispose d'une vaste salle, avec piano, qu'une directrice de pensionnat met gracieusement à sa disposition.

Personne n'est plus compréhensif que cette directrice qui l'autre jour invita tout simplement les chanteurs à un goûter copieux servi par les jeunes filles de l'institut, toutes plus jolies les unes que les autres.

On chanta et l'entrain grandit.

A noter encore que du même pensionnat parvinrent aux soldats d'un cantonnement voisin: des cigarettes, des cakes, etc.

Décidément on s'entend bien entre soldats et civils.

* * *

Connaissez-vous l'optimiste?

Il a le visage souriant, les yeux clairs, la poignée de main cordiale, la voix sonore. Il sait bien des choses et connaît plus d'un secret, mais, de par les liens qui l'unissent aux principaux informateurs de son quartier, de sa ville, de sa province, du pays, du monde, il est, vous le concevez bien, tenu à la plus prudente des réserves.

Mais il a une foi solide. Tout marche comme il l'avait prévu. Tout arrive de ce qu'il avait prédit. Tout se déroulera selon le rythme dont il pourrait, dès à présent, préciser la cadence.

Il ne craint rien parce que, têtu, il n'admet point qu'il y ait quelque chose à redouter. Tout est réglé dans l'univers troublé comme tout est d'avance enregistré dans sa cervelle clairvoyante.

Personnage échappé des caractères de la Bruyère, l'optimiste a peut-être ses petits ridicules, comme vous et moi, mais sa fréquentation fait l'effet d'un tonique: Ceci n'est pas à dédaigner.

La quarante-quatrième réunion de l'Union des vétérans gymnastes suisses

Les organisateurs de la 44me réunion de l'Union des vétérans gymnastes suisses ne supposaient certes pas que leurs projets, minutieusement préparés, seraient bouleversés par les événements que l'on sait.

Envisagée pour les 9 et 10 septembre, cette manifestation dut être naturellement renvoyée. A une époque si troublée, on eût pu penser peut-être que ce renvoi était définitif. Mais c'eût été mal connaître les vétérans gymnastes. Avec une ténacité qui leur fait honneur, ils décidèrent de convoquer leurs membres samedi et dimanche à Neuchâtel. Ceux-ci répondirent d'ailleurs à l'appel avec enthousiasme, puisqu'ils vinrent plus de 350, accourus de toutes les parties du pays. Bel exemple de solidarité nationale.

* * *

Samedi donc, les membres de cette société — tous âgés d'au moins cinquante ans, l'un d'eux est même de 1845 — se réunissaient dans notre cité.

Après avoir dîné dans divers restaurants, les vétérans se retrouvaient le soir à la Rotonde, où la section neuchâteloise avait organisé une soirée en leur honneur.

Les productions des « Amis-Gyms », de l'« Ancienne », de Marius et Baby furent tour à tour fort applaudies. M. Alcide Béguelin prit la parole au nom des vétérans neuchâtelois, puis M. Ernest Blanc, de Neuchâtel, rendit un hommage mérité à M. Drexler, de Genève, âgé de 84 ans, lequel fut moniteur à l'« Ancienne » de 1862 à 1869. M. Drexler reçut une magnifique gerbe de fleurs en souvenir de cette belle activité.

* * *

Dimanche matin, les vétérans se retrouvaient sur la place Numa-Droz. En cortège, conduits par la Musique militaire, ils parcouraient les rues de la ville, puis se rendirent au quai Osterwald où avait lieu une manifestation publique qui revêtait, dans les circonstances présentes, une signification particulière.

Le président du comité central, M. H. Zschokke, de Bâle, ouvrit la cérémonie en saluant les invités, MM. Antoine Borel, conseiller d'Etat, Charles Perrin, président du Conseil communal, et le colonel divisionnaire Jules Borel.

Parlant tantôt en allemand, tantôt en français, l'orateur sut définir en termes excellents les buts et surtout les devoirs de l'Union des vétérans gymnastes suisses. Il montra que la menace qui pèse sur notre pays n'a fait que cimenter plus étroitement encore toutes les forces de la nation. Les vétérans, a-t-il dit entre autres, sont en quelque sorte la vieille garde et l'âme de la gymnastique. Ils veillent jalousement sur les destinées de leur patrie à laquelle ils portent un indéfectible attachement. Ils sont un exemple pour la jeunesse qui doit suivre la voie que leur ont tracée leurs aînés.

Ces paroles furent, on s'en doute, chaleureusement applaudies par toute l'assistance qui se recueillit ensuite quelques instants pour honorer la mémoire des disparus.

Après la remise d'insignes à plusieurs vétrans, M. Zschokke, qui assure depuis dix-huit ans les fonctions de président central, fut réélu par acclamations. La manifestation prit fin par l'exécution de l'hymne national.

* * *

A midi, tous les vétérans se retrouvaient dans la grande salle de la Rotonde où avait lieu le banquet officiel.

M. Alcide Béguelin ouvrit les feux en saluant les hôtes au nom des vétérans gymnastes neuchâtelois.

M. Antoine Borel, conseiller d'Etat, apporta ensuite le salut des autorités cantonales. L'orateur déclara que la gymnastique est un des éléments fondamentaux de la force de notre peuple et il conclut en félicitant les vétérans de leur ardent patriotisme.

Au nom du Conseil communal, M. Charles Perrin remercia les vétérans d'avoir choisi Neuchâtel comme lieu de leur réunion et souligna la magnifique unanimité qui règne entre Confédérés de tous les cantons.

M. Georges Huguenin, au nom de l'Association cantonale de gymnastique, remplaçant M. Bertrand Grandjean, mobilisé, prononça des paroles patriotiques d'une belle envolée.

Un délégué de la Société de gymnastique de Paris, un vétéran bernois et un « jeune » adressèrent encore quelques mots à l'assemblée, cependant que la Société des accordéonistes de Neuchâtel agrémentait le banquet de ses productions.

Vers la fin de l'après-midi, les vétérans ont quitté notre ville, dont ils garderont, nous en sommes certains, le meilleur des souvenirs.

Quant à ceux qui furent invités à participer à ces manifestations, ils ne peuvent qu'admirer la façon dont elles furent ordonnées.

Les vétérans gymnastes suisses nous ont donné une émouvante leçon de patriotisme, le véritable, celui qui ne connaît que les intérêts supérieurs de notre petit pays.

J.-P. P.

UNE MESURE QUI S'IMPOSE

De quelle manière on envisage la construction des abris de la D.A.P. à Neuchâtel

On semble avoir compris que le public qui a accepté sans murmurer toutes les mesures qui lui étaient imposées, avait besoin — pour être entièrement rassuré — qu'on construisît à Neuchâtel des abris de D.A.P. Non pas qu'il eût peur ou que quelque chose fût changé dans la situation internationale. Mais on ne saurait prendre trop de précautions.

UN CRÉDIT DE 150,000 FRANCS

Aussi, sera-t-on heureux d'apprendre que le Conseil communal demande au Conseil général un crédit de 150,000 fr. pour divers travaux (abris et aménagements) nécessaires pour assurer le service de D.A.P. dans notre ville.

Dans son rapport, le Conseil communal relève que, à l'occasion de la mise sur pied du service de D.A.P. pendant onze jours, il a pu faire des constatations utiles.

« D'une façon générale, la commission a été satisfaite de leur tenue, du zèle, de l'entrain et de la bonne volonté montrés par la plupart des hommes; elle rend aussi hommage au travail considérable fourni avant, pendant et après la mobilisation par l'état-major et le commandement de l'organisme. Elle a dû constater, par contre, qu'au point de vue matériel et technique, bien des choses n'étaient pas encore au point. En particulier, notre troupe ne dispose pas encore des cantonnements-abris qui lui sont nécessaires pour l'accomplissement de sa tâche.

PAS D'ABRI CENTRAL

» La commission locale connaissait du reste cette lacune. Depuis longtemps déjà, elle s'était préoccupée de la question. Elle avait, en principe, décidé de proposer la création d'un abri central constituant une sorte de caserne dans laquelle auraient été centralisés tous les services de la D.A.P. Elle en avait décidé l'emplacement — préau situé entre l'ancien et le nouveau collège des Terreaux. L'étude qui fut faite démontra cependant que l'exécution de ce projet était beaucoup trop coûteuse et que, du reste, les subventions fédérales réservées à la ville de Neuchâtel n'auraient couvert qu'une faible partie des frais. Ces études n'ont cependant pas été inutiles, car elles ont permis à nos architectes de se familiariser avec les questions de D.A.P. et les ont mis à même de nous donner par la suite des avis précieux dans l'élaboration de nos plans.

» Quoi qu'il en soit, le projet en resta là.

LA NOUVELLE ORGANISATION DE LA D.A.P.

» Entre temps, forte d'expériences acquises, la commission procéda à une nouvelle organisation de la troupe. Alors qu'autrefois cette organisation prévoyait un abri central, avec postes de petits groupes d'hommes dans les différents quartiers de la ville, elle envisage maintenant une autre disposition.

» La troupe de D.A.P., composée d'un état-major et de trois compagnies, est répartie comme suit:

» Etat-major avec poste de commandement au centre de la ville, une compagnie pour la partie inférieure de la ville, une deuxième pour la partie supérieure, une troisième réservée à Serrières, fonctionnant en commun avec l'organisme de défense aérienne industrielle (D.A.I.) des fabriques de Serrières.

» Pour être à même de remplir la tâche difficile qui leur incomberait en temps de guerre, les troupes de D.A.P. doivent avoir à leur disposition des abris à l'épreuve des bombardements. Il s'agit donc d'aménager des abris sûrs. Pour des motifs faciles à comprendre, on ne peut que donner des indications très vagues sur les endroits où peuvent être aménagés ces abris.

LE POSTE D'ÉTAT-MAJOR CENTRAL

» Le poste d'état-major comprenant le poste de commandement, la centrale des communications et de l'alerte ainsi que la commande à distance des sirènes est à installer au centre de la ville, dans un local extrêmement résistant. Cette partie de notre programme était la plus pressante. En effet, suivant les ordres reçus de Berne, cette centrale devait être à même de fonctionner dès le début de la mobilisation. Nous avons donc dû y placer hâtivement et avec des moyens de fortune les installations nécessaires. Actuellement le poste fonctionne, mais il y a encore de nombreux aménagements à faire avant que tout soit au point.

Un autre sous-sol, également au centre de la ville, doit aussi être aménagé pour la compagnie du bas. Pour la compagnie du haut, nous avons jeté notre dévolu sur un ancien réservoir qui se prête admirablement au but proposé. L'entrée en est cependant extrêmement défectueuse et il y aura lieu d'exécuter certains travaux pour le rendre utilisable.

» Nous devons encore, pour notre service de santé, créer un poste sanitaire qui doit fonctionner d'une façon indépendante. Les sous-sols d'un de nos collèges rempliront parfaitement ce but, lorsque les transformations nécessaires auront été exécutées.

L'OBLIGATION DES PROPRIÉTAIRES

» Le programme des travaux que nous venons d'esquisser ne concerne que des ouvrages destinés à la troupe de D.A.P. Pour ce qui est des abris destinés à la population, nous émettons les considérations suivantes. En règle générale, la population doit se pourvoir elle-même d'abris. Les propriétaires d'immeubles ont l'obligation de se préoccuper d'installer chez eux les abris nécessaires à leurs habitants. Nous nous référons à ce sujet aux nombreuses communications qui leur ont été faites, tant par la commission locale que par les instances fédérales et qui ont été remises à chaque ménage. L'idée de construire de grands abris publics est abandonnée de plus en plus. L'expérience a en effet démontré que la canalisation de la population dans ces abris ne va pas sans difficulté et que la présence d'un grand nombre de personnes en un seul et même endroit, offre certains dangers et peut même devenir un foyer de panique. Nous avons donc renoncé à vous présenter de grands projets dans ce sens.

UN SEUL GRAND ABRI PUBLIC

» Considérant cependant qu'en cas de bombardement aérien la partie de la ville la plus exposée est représentée par son centre, spécialement la région avoisinant le château, que d'autre part, il se trouve précisément dans cette région de vastes souterrains se prêtant à l'aménagement d'un grand abri public, dans un quartier très populeux, nous avons pensé qu'on pourrait faire ici abstraction du principe énoncé ci-dessus; nous vous proposons par conséquent la création d'un abri public pour cette partie spéciale de la ville. »

LA VILLE

La vie artistique continue

Petit à petit, notre ville renaît de la torpeur inquiète dans laquelle les événements l'avaient plongée. On s'est rendu compte qu'il convenait d'être calmes, — mais non point inactifs. Et déjà des manifestations s'organisent, redonnant à la cité ce visage aimable et fin qui est le sien et doit le demeurer.

On se réjouit fort, notamment de constater que les artistes ne se sont pas laissé abattre. Trois expositions de peinture se sont ouvertes samedi après-midi dont toutes les trois présentent beaucoup plus que de l'intérêt.

C'est tout d'abord, aux galeries Léopold Robert, l'exposition de Mme Marguerite Pellet et de M. Albert Locca, deux artistes sensibles, intelligents et d'une probité qu'on admire à chaque fois davantage.

Dans une autre salle des mêmes galeries un jeune peintre qui a l'ardeur de son âge et dont l'élan et la vigueur sont fort sympathiques vient faire connaissance avec le public neuchâtelois.

Enfin, la toujours active « Guilde des arts » s'en tient courageusement au programme qu'elle s'était fixée et ouvre courageusement une exposition d'automne qui réunit les talents les plus divers. Il y a de très belles choses dans ces salons intimes et déjà familiers où exposent Isabel Huguenin, Marcelle Schinz, Aimé Barraud, Aurèle Barraud, Charles Barraud, Antoine Fontana, Delfo Galli, A. Karlen, Albert Locca, Charles Reussner, R. Stürler, Etienne Tach, François Chable, Ferdinand Maire, André Coste, Hermann Wyss, Celsio Bussi, Hermann Jeanneret, Adrien Thévenaz, Roger Jeanneret, Pierre Chatillon, R. Elzingre, Louis Ducommun.

Il y a de très belles choses, oui, ...; et une plume plus autorisée en parlera sans doute prochainement. Mais en attendant, il faut aller voir cela — qui en vaut la peine — et encourager ces artistes qui ont si crânement désiré que le public pût, malgré tout, se plonger dans « autre chose » que ce qui nous préoccupe depuis quelques semaines.

(g)

Commencement d'incendie

Samedi après-midi, un commencement d'incendie s'est déclaré dans les sous-sols du café du Concert. Le feu avait pris dans la chambre à lessive et la fumée était si épaisse que le poste de premiers secours, arrivé très promptement sur les lieux, dut user d'un appareil spécial pour éteindre ce début de sinistre. Fort heureusement, tout danger put être rapidement écarté et les dégâts se bornent à un peu de linge brûlé.

Conseil général

Le Conseil général de Neuchâtel est convoqué pour le 16 octobre. Il aura à discuter un certain nombre de choses importantes pour notre cité.

Le 75me anniversaire de la Société d'histoire et d'archéologie

La Société d'histoire et d'archéologie du canton de Neuchâtel qui avait dû renoncer à célébrer, en septembre, le 75me anniversaire de sa fondation — pareille mésaventure lui était déjà arrivée en 1914 alors qu'elle s'apprêtait à fêter son cinquantenaire — a décidé de ne plus différer la manifestation prévue. Celle-ci aura lieu samedi prochain selon le programme primitivement établi.

Un travail délicat

Dimanche matin a commencé, sous la direction de M. Studer, ingénieur, la démolition de la partie supérieure de la cheminée de l'usine électrique, à Champ-Bougin.

On sait en effet qu'à plusieurs reprises, la disparition de cette cheminée inesthétique a été demandée par les habitants du quartier. La démolition totale n'étant pas possible, on a décidé néanmoins d'amputer la dite cheminée — haute de 56 mètres — d'une quinzaine de mètres. Travail délicat s'il en fut et que seul un spécialiste peut entreprendre. Il s'agit en effet de desceller les briques une à une et de les jeter dans le tuyau de la cheminée.

Ce travail se poursuivra le samedi et le dimanche seulement.

VAL-DE-TRAVERS

LES VERRIÈRES

Accident d'auto

(c) Samedi vers 14 heures, M. A.-M., boulanger aux Verrières, descendait en auto la route des Cernets. Près du Pavillon de la Paix, une roue s'étant bloquée, la voiture fit une embardée sur la route glissante et, après avoir escaladé le talus, fut projetée contre un arbre. Le choc fut très violent; l'avant de la voiture fut défoncé, le volant arraché. Le conducteur fut blessé au visage, à la main et au genou gauches. Il fut ramené à son domicile par un automobiliste qui passait au moment de l'accident. M. M. reçut aussitôt les soins d'un médecin accouru de Fleurier.

A l'Exposition

(c) Si souvent, dès l'ouverture de l'Exposition nationale, on a lu dans ce journal le récit de visites scolaires à la grande manifestation nationale de Zurich, qu'on pourrait croire que toutes les classes du canton ont effectué ce voyage... Les Verrisans n'avaient pas encore eu leur tour: les classes supérieures de notre village devaient se rendre à l'exposition le 29 août; l'annonce de la mobilisation, le 28 au soir, empêcha la réalisation du beau projet et l'horaire de guerre en vigueur jusqu'ici ne permit pas aux élèves de l'extrême-frontière de se mettre en route pour un si long voyage. Aujourd'hui lundi, nos petits Verrisans, plus d'une centaine, sont partis de grand matin.

On raconte qu'un maître conduisant une classe à travers les pavillons de Zurich répétait sans cesse à ses écoliers: « Pas tant regarder: avancez, avancez! » Espérons que nos élèves auront le loisir de regarder beaucoup tout en avançant et reviendront de là-bas avec un amour accru pour notre beau pays et une grande fierté d'en être les heureux enfants.

TRAVERS

L'exercice des sapeurs-pompiers

(c) L'exercice du corps de sapeurs-pompiers qui, réglementairement, doit avoir lieu le premier samedi de septembre, a dû être renvoyé du fait de la mobilisation qui le privait d'une importante partie de son effectif.

Dans le but de suppléer dans la mesure du possible aux absents, la commission du feu a fait appel aux jeunes gens et anciens membres du corps devant participer à un exercice qui s'est déroulé samedi à l'entière satisfaction de l'état-major de notre corps de défense contre l'incendie.

Souscription en faveur des Suisses rapatriés

Anonyme, Savagnier, 5 fr.; B. P., 10 fr.; G. S., 5 fr.; Albert Allemann, Corcelles, 5 fr.; E. A., 2 fr.; I. S., 3 fr.; Mme W. G. L., 20 fr. — Total à ce jour: 4675 fr. 55.

Madame Alfred Spuhler;

Mademoiselle Louise Spuhler, à Londres;

Monsieur et Madame J. Rochat et leurs enfants, à la Chaux-de-Fonds;

Le docteur et Madame N. Spuhler et leurs enfants, à Montreux;

Monsieur et Madame Ed. Burnier, à Lausanne;

Monsieur et Madame F. Duport et leur enfant, à Neuchâtel;

Madame Bovon- Spuhler, à Lausanne,

ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur Alfred SPUHLER

leur cher époux, père, grand-père, frère et cousin, enlevé à leur affection, le 7 octobre 1939, dans sa 81me année.

Neuchâtel, le 7 octobre 1939.

(Poudrières 41.)

L'ensevelissement aura lieu, sans suite, dans la plus stricte intimité, le lundi 9 octobre, à 13 heures.

Selon le désir du défunt, la famille ne portera pas le deuil
Prière de ne pas envoyer de fleurs et de ne pas faire de visites

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Le soir étant venu, Jésus dit: « Passons à l'autre rive. »
Marc IV, 35 - 36.

Madame Bertha Nyffeler - Brechbuhl, à Neuchâtel;

Madame et Monsieur Wiedemann-Nyffeler, à Lausanne;

Monsieur et Madame Emile Nyffeler-Rosé, à Clesles (France);

Mademoiselle Marguerite Nyffeler, à Pully;

Monsieur et Madame Charles Nyffeler-Frasse et leur fils Jean-Pierre, à Neuchâtel;

Madame veuve Marie Uebelhart-Nyffeler et ses enfants, à Welschenrohr;

Madame Blanche Ruhl-Hertig et ses enfants, à la Neuveville;

Madame et Monsieur Isaac Moser-Nyffeler et famille, à Vallorbe;

Madame et Monsieur Paul Giorgis-Nyffeler et famille, à Vallorbe;

Madame veuve Marie Schär-Gutmann et famille, à Anet,

ainsi que les familles parentes et alliées,

ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur

Jean-Adolphe NYFFELER

Retraité C.F.F.

leur cher et bien-aimé époux, papa, grand-papa, frère, oncle, cousin et parent, que Dieu a repris à Lui, après une courte maladie, à l'âge de 71 ans.

Neuchâtel, le 7 octobre 1939.

Dors en paix,
Cher papa, nous gardons de toi le plus beau souvenir.

L'incinération, sans suite, aura lieu mardi 10 octobre 1939. Culte au crématoire à 15 h. 15.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Monsieur Georges Perret; Monsieur et Madame Georges Perret et leur fille Marie-Louise; Madame et Monsieur Désiré Antoine, à Besançon, et leurs enfants, à la Chaux-de-Fonds; Monsieur et Madame Charles Perret, à Bonfol; Madame et Monsieur Willy Schweizer, à Winterthour; Monsieur et Madame Ali Perret, à la Chaux-de-Fonds; Madame Milca Levicci et ses enfants, ainsi que les familles Kunzi, Guinand et Baruselli, ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Antonie PERRET

née MÜLLER

leur chère épouse, mère, grand'mère et parente, décédée le 7 octobre, dans sa 70me année:

Neuchâtel, le 7 octobre 1939.

L'enterrement, avec suite, aura lieu lundi 9 courant, à 15 heures. Culte à 14 h. 30.

Domicile mortuaire: Hôpital des Cadolles.

Cet avis tient lieu de lettres de faire part.

Les membres actifs et passifs du *Chœur d'hommes de Fontaines* sont informés du décès de

Mademoiselle

Elisabeth CHALLANDES

sœur de Monsieur Henri Challandes, membre actif de la société.

Le comité.

Observatoire de Neuchâtel

7 octobre

Température. — Moyenne: 7.6. Minimum: 5.2. Maximum: 9.2.
Baromètre. — Moyenne: 716.9.
Eau tombée: 12.2 mm.
Vent dominant. — Direction: O. Force: faible.
Etat du ciel. — Couvert. Pluie pendant la nuit, faible pluie intermittente pendant la journée.

8 octobre

Température. — Moyenne: 8.0. Minimum: 4.6. Maximum: 12.9.
Baromètre. — Moyenne: 720.4.
Vent dominant. — Direction: E. Force: faible.
Etat du ciel. — Variable.

Therm. 9 octobre, 4 h. (Temple-Neuf): 4°



Niveau du lac, du 6 oct., à 7 h.: 429.70
Niveau du lac, 7 octobre, à 7 h.: 429.79
Niveau du lac, 8 octobre, à 7 h.: 429.86